

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

21 DECEMBRE 2017

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Actualisation des
périmètres scolaires**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 22 décembre 2017
par voie d'affichages
~~notifié~~
transmis en sous-préfecture
le 22 décembre 2017
et qu'il est donc exécutoire.

Le 22 décembre 2017

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

L'an deux mille dix sept, le 21 décembre à 21 heures, le
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment
convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre deux mille
dix sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses
séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD,
Maire.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame
BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER,
Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame
PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur
JOLY, Madame CLECH, Monsieur PRIOUX, Monsieur
PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT,
Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur
MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE,
Madame LIBESKIND, Monsieur LEGUAY, Madame
VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame
ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur
COUTANT, Madame CERIGHELLI*, Monsieur LAZARD,
Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur
CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY,
Monsieur ROUXEL

*Départ de Madame CERIGHELLI après le dossier 17 I 17

Avaient donné procuration :

Madame AGUINET à Madame HABERT-DUPUIS
Madame NASRI à Monsieur JOUSSE
Madame MEUNIER à Madame ADAM
Madame DUMONT à Madame GOMMIER
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

Secrétaire de séance :

Madame LIBESKIND

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20171221-17-1-04-DE
Date de télétransmission : 22/12/2017
Date de réception préfecture : 22/12/2017

N° DE DOSSIER : 17 I 04

OBJET : ACTUALISATION DES PÉRIMÈTRES SCOLAIRES

RAPPORTEUR : Madame HABERT-DUPUIS

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La dernière actualisation des périmètres scolaires de la Ville date de 2010 lors de la fermeture de l'école maternelle Bois Joli. Depuis lors, la population scolaire de la Ville a légèrement augmenté (environ 3600 enfants scolarisés) et se caractérise surtout par des évolutions différentes en fonction des secteurs scolaires et des tranches d'âge.

Ainsi, les effectifs globaux des écoles maternelles sont en légère baisse alors que ceux des écoles élémentaires se développent. Par ailleurs, les effectifs des écoles élémentaires sont très tendus sur les écoles des quartiers sud alors qu'ils se stabilisent dans les écoles du centre ville.

A cette fluctuation des effectifs doit s'ajouter la prise en compte des projets urbains et des opérations de restructuration prévues sur le patrimoine scolaire de la Ville (Marie Curie, Bonnenfant, Marcel-Aymé/Les Sources).

Ainsi, dans le cadre de la livraison du groupe scolaire Marie Curie, il est proposé de fusionner les secteurs Marie Curie/Frontenac et Jean Moulin/Frontenac. De ce fait, les enfants actuellement scolarisés à l'école maternelle Frontenac seront transférés dès la rentrée de septembre 2018 dans la nouvelle école maternelle du groupe scolaire Marie Curie et dépendront de l'élémentaire Marie Curie.

Par ailleurs, il est proposé de transférer à compter de la rentrée de septembre 2018 :

1/ Une partie des élèves dépendant du groupe scolaire Bonnenfant sur le groupe scolaire Giraud Teulon afin d'éviter une chute trop importante des effectifs de ce groupe scolaire et de contenir l'évolution des effectifs du groupe scolaire Bonnenfant au vu des projets immobiliers envisagés à moyen terme sur le secteur. Ainsi, seront transférés sur le groupe scolaire Giraud Teulon les enfants résidant dans les rues suivantes :

- Rue Collignon
- Rue au pain
- Impasse du vieux marché
- Impasse David
- Rue de la salle
- Place de l'Abbé Pierre de Porcaro
- Rue des Coches
- Rue à la farine
- Rue des vieilles boucheries

2/ Les enfants résidant dans la rue Ducastel sur l'école maternelle Alsace et l'école élémentaire des Ecuyers.

3/ Les enfants résidant aux numéros impairs de la rue Albert Priolet sur le groupe scolaire Passy afin d'éviter la traversée de cette avenue très passante.

L'ensemble de ces modifications s'appliquera aux enfants débutant un cycle de maternelle ou d'élémentaire à compter de la rentrée de septembre 2018. Les enfants en cours de cycle ne sont pas concernés par ces modifications de sectorisation.

Conformément à la carte annexée, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les propositions suivantes, qui seront applicables dès la rentrée 2018 :

- Transfert des enfants scolarisés à l'école maternelle Frontenac dans l'école maternelle Marie Curie,
- Fusion des secteurs scolaires Marie Curie/Frontenac et Jean Moulin/Frontenac,
- Modification des périmètres des groupes scolaires Giraud Teulon et Bonnenfant,
- Transfert de la rue Ducastel du secteur Bonnenfant sur le secteur Alsace/Ecuyers,
- Transfert des numéros impairs de la rue Albert Priolet du secteur Ampère sur le secteur Passy.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

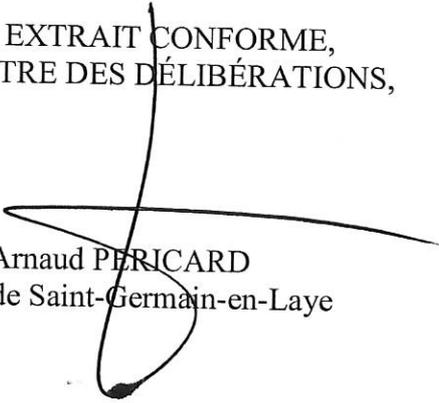
À L'UNANIMITE,

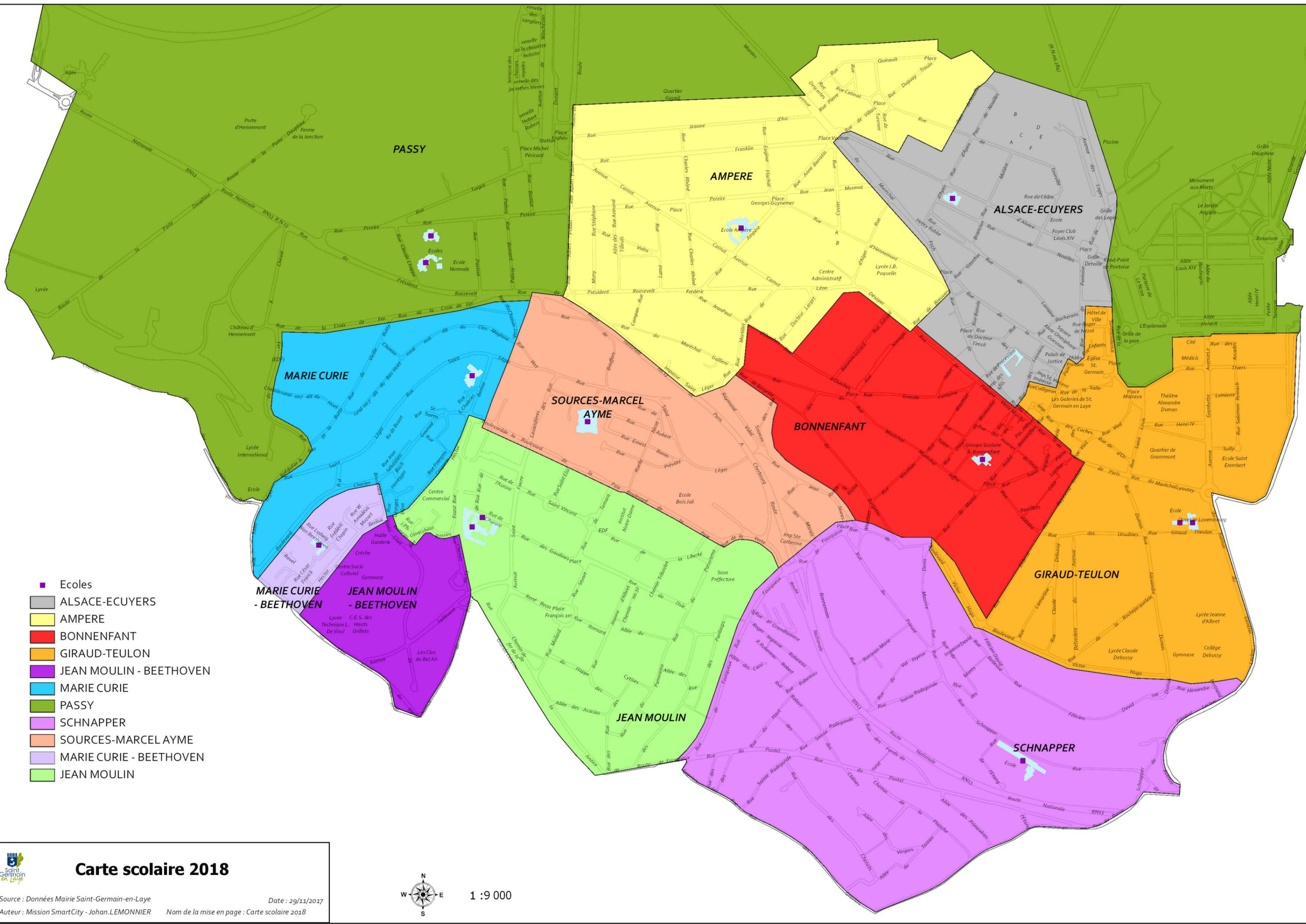
ADOPTE les propositions suivantes :

- Transfert des enfants scolarisés à l'école maternelle Frontenac dans l'école maternelle Marie Curie,
- Fusion des secteurs scolaires Marie Curie/Frontenac et Jean Moulin/Frontenac,
- Modification des périmètres des groupes scolaires Giraud Teulon et Bonnenfant,
- Transfert de la rue Ducastel du secteur Bonnenfant sur le secteur Alsace/Ecuyers,
- Transfert des numéros impairs de la rue Albert Priolet du secteur Ampère sur le secteur Passy.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PERICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye





- Ecoles
- ALSACE-ECUYERS
- AMPERE
- BONNENFANT
- GIRAUD-TEULON
- JEAN MOULIN - BEETHOVEN
- MARIE CURIE
- PASSY
- SCHNAPPER
- SOURCES-MARCEL AYME
- MARIE CURIE - BEETHOVEN
- JEAN MOULIN

Carte scolaire 2018

